

**Extrait n°2022-01-27-COM-06 du registre des délibérations  
du Conseil métropolitain**

-----

**Séance du 27 janvier 2022**

Finances - Budget primitif 2022 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 27 janvier, à 18 heures 00 le Conseil métropolitain dûment convoqué, s'est réuni Espace Montission - SAINT JEAN LE BLANC.

Sous la Présidence de M. Serge GROUARD

Date de la convocation du Conseil métropolitain : jeudi 20 janvier 2022

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**BOIGNY-SUR-BIONNE** : M. Luc MILLIAT,

**BOU** : M. Bruno COEUR,

**LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN** : Mme Valérie BARTHE-CHENEAU, Mme Francine MEURGUES,

**CHECY** : Mme Virginie BAULINET, M. Jean-Yves CHALAYE, M. Jean-Vincent VALLIES,

**COMBLEUX** : M. Francis TRIQUET,

**FLEURY-LES-AUBRAIS** : Mme Carole CANETTE, Mme Maryline COULON, M. Bruno LACROIX,  
Mme Isabelle MULLER,

**INGRE** : M. Christian DUMAS,

**MARDIE** : Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY,

**MARIGNY-LES-USAGES** : M. Philippe BEAUMONT,

**OLIVET** : Mme Cécile ADELLE (Pouvoir à M. Michel LECLERCQ à partir de 21h30), Mme Rolande BOUBAULT, M. Fabien GASNIER, M. Michel LECLERCQ, Mme Sandrine LEROUGE, M. Matthieu SCHLESINGER, M. Romain SOULAS,

**ORLEANS** : Mme Anne-Frédéric AMOA, Mme Béatrice BARRUEL, Mme Régine BREANT, Mme Florence CARRE, M. William CHANCERELLE, M. Baptiste CHAPUIS, M. Thibaut CLOSSET, M. Jean-Christophe CLOZIER, Mme Chrystèle DE FILIPPI, M. Quentin DEFOSSEZ, M. Jean-Philippe GRAND, M. Serge GROUARD, Mme Martine HOSRI, M. Jean-Paul IMBAULT, M. Charles-Eric LEMAIGNEN (Pouvoir à M. CLOSSET Thibault à partir de 21h30), Mme Virginie MARCHAND, M. Michel MARTIN, M. Florent MONTILLOT, Mme Fanny PICARD, Mme Isabelle RASTOUL, M. Thomas RENAULT, Mme Stéphanie RIST, M. Romain ROY (Pouvoir à M. TEBIBEL Pascal jusqu'à 21h00), Mme Christel ROYER, M. Pascal TEBIBEL,

**ORMES** : Mme Odile MATHIEU, M. Alain TOUCHARD,

**SAINT-CYR-EN-VAL** : M. Vincent MICHAUT,

**SAINT-DENIS-EN-VAL** : Mme Marie-Philippe LUBET, M. Jérôme RICHARD,

**SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN** : M. Stéphane CHOUIN,

**SAINT-JEAN-DE-BRAYE** : M. Franck FRADIN, Mme Catherine GIRARD, Mme Brigitte JALLET, M. Christophe LAVIALLE, M. Jean-Emmanuel RENELIER,

**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE** : M. Christophe CHAILLOU, Mme Véronique DESNOUES, M. Pascal LAVAL, M. Marceau VILLARET,

**SAINT-JEAN-LE-BLANC** : M. François GRISON, Mme Françoise GRIVOTET,

**SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN** : M. Thierry COUSIN,

**SARAN** : M. Christian FROMENTIN, M. Mathieu GALLOIS, Mme Maryvonne HAUTIN, M. Gérard VESQUES,

**SEMOY** : M. Laurent BAUDE,

**ORLEANS** : Mme Sarah BENAYAD,

**FLEURY-LES-AUBRAIS** : Mme Guylène BORGNE,

**ORLEANS** : Ludovic BOURREAU, Gérard GAUTIER, Mme Sandrine MENIVARD,

**CHANTEAU** : M. Gilles PRONO,  
**SAINT-JEAN-DE-BRAYE** : Mme Vanessa SLIMANI,

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNÉ POUVOIR :**

**FLEURY-LES-AUBRAIS** : M. Grégoire CHAPUIS donne pouvoir à Mme Carole CANETTE  
**INGRE** : M. Guillem LEROUX donne pouvoir à Mme Valérie BARTHE-CHENEAU, Mme Magalie PIAT donne pouvoir à M. Christian DUMAS  
**LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN** : M. Vincent DEVAILLY donne pouvoir à M. Matthieu SCHLESINGER  
**ORLEANS** : Mme Laurence CORNAIRE donne pouvoir à Mme Chrystèle DE FILIPPI, Mme Capucine FEDRIGO donne pouvoir à M. Thomas RENAULT, M. Romain LONLAS donne pouvoir à M. Florent MONTILLOT, Mme Dominique TRIPET donne pouvoir à M. Mathieu GALLOIS  
**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE** : Mme Françoise BUREAU donne pouvoir à M. Marceau VILLARET  
**SARAN** : Mme Sylvie DUBOIS donne pouvoir à Mme Maryvonne HAUTIN

**ÉTAIT EXCUSÉ :**

**SAINT-JEAN-LE-BLANC** : M. Fabrice GREHAL,

**ÉTAIT ABSENTE :**

**SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN** : Mme Charlotte LACOLEY,

Mme Fanny PICARD remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

<b>Nombre de délégués composant l'assemblée .....</b>	<b>89</b>
Nombre de délégués en exercice.....	89
Quorum (réduit au tiers) .....	30

Séances
Conférence des Maires du 11 janvier 2022
Commission Ressources du 10 janvier 2022
Conseil métropolitain du 27 janvier 2022

6) Finances - Budget primitif 2022 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

M. MARTIN expose :

Le budget primitif 2022 présenté devant le Conseil métropolitain se compose d'un budget principal et de 11 budgets annexes :

- un budget principal M 57
- un budget annexe M 49 pour l'assainissement
- un budget annexe M 43 pour le transport
- un budget annexe M 57 pour le Parc Technologique Orléans Charbonnière
- un budget annexe M 57 pour le centre de formation d'apprentis
- un budget annexe M 4 pour le crématorium
- un budget annexe M 57 pour les pépinières
- un budget annexe M 4 pour les parkings
- un budget annexe M 4 pour le marché de gros
- un budget annexe M 57 pour les ZAC en régies
- un budget annexe M 49 pour l'eau
- un budget annexe M 57 pour le Parc Floral

Ceci exposé,

Vu les articles L. 5217-10 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux dispositions financières et comptables applicables aux métropoles,

Vu les instructions M 57 et M4 relatives à la comptabilité des communes et de leurs groupements,

Vu le décret n° 2017-686 portant création, publié au Journal Officiel du 30 avril 2017, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, d'Orléans Métropole,

Vu la délibération du 21 décembre 2017 par laquelle le Conseil métropolitain approuve l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de l'instruction comptable M57,

Vu la délibération du 17 décembre 2020 par laquelle le Conseil métropolitain maintient les modalités de présentation par nature et de vote par chapitre, dans le cadre de l'application de l'instruction comptable M 57,

Vu le rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2020 d'Orléans Métropole établi conformément à l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et l'article L. 5217-10-2 du code général de collectivités territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 16 décembre 2021,

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du Conseil métropolitain du 16 décembre 2021,

Vu l'avis de la Conférence des Maires,

Il est demandé au Conseil métropolitain de bien vouloir :

**1 - Approuver le budget principal,**

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	49 991 072 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	58 200 000 €		
014 - Atténuations de produits	56 735 917 €		
65 - Autres charges de gestion courante	46 956 065 €		
66 - Charges financières	3 738 050 €		
67 - Charges exceptionnelles	39 900 €		
013 - Atténuations de charges		43 200 €	
70 - Produits des services, du domaine et ven		23 992 631 €	
73 - Impôts et taxes		47 768 511 €	
731 - Impositions directes		116 267 261 €	
74 - Dotations, subventions et participations		59 002 619 €	
75 - Autres produits de gestion courante		6 302 695 €	
77 - Produits exceptionnels		5 000 €	
023 - Virement à la section d'investissement	32 507 188 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	12 131 987 €	6 918 262 €	
<b>TOTAL</b>	<b>260 300 179 €</b>	<b>260 300 179 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
20 - Immobilisations incorporelles	2 574 800 €		
204 - Subventions d'équipement versées	8 102 036 €		
21 - Immobilisations corporelles	32 707 277 €	2 500 000 €	
23 - Immobilisations en cours	26 606 375 €		
26 - Participations et créances rattachées à	500 000 €		
27 - Autres immobilisations financières	5 274 895 €	6 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 510 000 €	22 200 000 €	
13 - Subventions d'investissement reçues	170 €	16 476 087 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 982 900 €	24 345 453 €	
024 - Produit des cessions		8 010 000 €	
458X51 - AIDES A LA PIERRE DELEGUEES 2022	824 800 €	824 800 €	
458X52 - RUE CHARLES BEAUHAIRE - SJDR	1 600 000 €	1 600 000 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		32 507 188 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	6 918 262 €	12 131 987 €	
041 - Opérations patrimoniales	3 000 000 €	3 000 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>123 601 515 €</b>	<b>123 601 515 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 24 264 553 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 32 507 188 €.

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	BUDGET PRINCIPAL
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	23
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	64
pour	49
contre	15

**2 - Approuver le budget annexe de l'Assainissement,**

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	8 650 063 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 436 140 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	781 395 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	590 000 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	230 000 €		
68 - DOT.AUX AMORT. ET PROVISIONS	40 000 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		21 662 001 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		20 000 €	
014 - Atténuation de produits	600 000 €		
023 - Virement à la section d investissement	2 837 931 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	4 729 944 €	1 213 467 €	
<b>TOTAL</b>	<b>22 895 473 €</b>	<b>22 895 473 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 500 000 €	7 608 595 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	163 000 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 610 000 €	500 000 €	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 230 003 €		
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		40 000 €	
021 - Virement de la section d exploitation		2 837 931 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	1 213 467 €	4 729 944 €	
041 - Opérations patrimoniales	1 000 000 €	1 000 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>16 716 470 €</b>	<b>16 716 470 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 7 608 595 €,
- un virement de la section d'exploitation de 2 837 931 €.

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27</u> <u>JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	ASSAINISSEMENT
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

### 3 - Approuver le budget annexe Transports,

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	75 124 633 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 743 128 €		
014 - Atténuation de produits	50 000 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	788 105 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	3 955 000 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		19 257 460 €	
73 - PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE		62 800 000 €	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		16 860 930 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 053 052 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		15 500 €	
023 - Virement à la section d investissement	13 127 344 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	6 997 980 €	829 248 €	
<b>TOTAL</b>	<b>101 816 190 €</b>	<b>101 816 190 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	19 293 750 €	23 268 339 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	375 000 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 082 100 €	1 000 000 €	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	8 813 565 €		
021 - Virement de la section d exploitation		13 127 344 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	829 248 €	6 997 980 €	
041 - Opérations patrimoniales	2 000 000 €	2 000 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>46 393 663 €</b>	<b>46 393 663 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 23 268 339 €,
- un virement de la section d'exploitation de 13 127 344 €,

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27</u> <u>JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	TRANSPORTS
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0



**4 - Approuver le budget annexe du Parc Technologique Orléans-Charbonnière,**

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	635 000 €		
65 - Autres charges de gestion courante	5 005 €		
66 - Charges financières	49 880 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		384 000 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 005 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 078 890 €	1 379 770 €	
043 - Opérations ordre section fonctionnement	54 885 €	54 885 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 823 660 €</b>	<b>1 823 660 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	585 000 €	885 880 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	1 379 770 €	1 078 890 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 964 770 €</b>	<b>1 964 770 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 885 880 €,

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27</u> <u>JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	ORLEANS CHARBONNIERE
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

**5 - Approuver le budget annexe du Centre de Formation d'Apprentis,**

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	583 310 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 076 500 €		
65 - Autres charges de gestion courante	290 850 €		
66 - Charges financières	15 000 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		75 100 €	
74 - Dotations, subventions et participations		221 106 €	
75 - Autres produits de gestion courante		3 913 000 €	
023 - Virement à la section d'investissement	168 234 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	113 402 €	38 090 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4 247 296 €</b>	<b>4 247 296 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - Subventions d'investissement reçues		451 900 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	63 000 €		
20 - Immobilisations incorporelles	5 400 €		
21 - Immobilisations corporelles	627 046 €	35 000 €	
23 - Immobilisations en cours	35 000 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		168 234 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	38 090 €	113 402 €	
041 - Opérations patrimoniales	35 000 €	35 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>803 536 €</b>	<b>803 536 €</b>	

Équilibré par :  
- un virement de la section de fonctionnement de 168 234 €.

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	CFA
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

**6 - Approuver le budget annexe du Crématorium,**

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	239 788 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	370 000 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 005 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		1 140 000 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 000 €	
023 - Virement à la section d investissement	369 892 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	130 320 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 145 005 €</b>	<b>1 145 005 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 400 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	482 812 €		
021 - Virement de la section d exploitation		369 892 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section		130 320 €	
041 - Opérations patrimoniales	25 000 €	25 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>525 212 €</b>	<b>525 212 €</b>	

Équilibré par :

- un virement de la section d'exploitation de 369 892 €.

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	CREMATORIUM
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions (C)	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

## 7 - Approuver le budget annexe Pépinières,

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	1 548 010 €		
65 - Autres charges de gestion courante	16 505 €		
66 - Charges financières	169 850 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		599 000 €	
75 - Autres produits de gestion courante		2 380 505 €	
023 - Virement à la section d'investissement	1 453 432 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	702 885 €	911 177 €	
<b>TOTAL</b>	<b>3 890 682 €</b>	<b>3 890 682 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
20 - Immobilisations incorporelles	50 000 €		
21 - Immobilisations corporelles	351 000 €	25 000 €	
23 - Immobilisations en cours	25 000 €		
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 277 000 €	432 860 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 453 432 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	911 177 €	702 885 €	
041 - Opérations patrimoniales	30 000 €	30 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 644 177 €</b>	<b>2 644 177 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 400 860 €
- un virement de la section de fonctionnement de 1 453 432 €.

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	PEPINIERES
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

**8 - Approuver le budget annexe Parkings,**

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	559 860 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	263 275 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	600 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		886 600 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		501 €	
014 - Atténuation de produits	1 000 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	430 849 €	368 478 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 255 584 €</b>	<b>1 255 584 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000 €	40 000 €	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	40 000 €		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		37 629 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	368 478 €	430 849 €	
041 - Opérations patrimoniales	40 000 €	40 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>548 478 €</b>	<b>548 478 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 37 629 €,

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	PARKINGS
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

**9 - Approuver le budget annexe du Marché de gros,**

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	14 640 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	500 €		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		15 505 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		500 €	
023 - Virement à la section d investissement	4 257 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	22 020 €	25 417 €	
<b>TOTAL</b>	<b>41 422 €</b>	<b>41 422 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	3 000 €		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		2 140 €	
021 - Virement de la section d exploitation		4 257 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	25 417 €	22 020 €	
<b>TOTAL</b>	<b>28 417 €</b>	<b>28 417 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 2 140 €,
- un virement de la section d'exploitation de 4 257 €.

CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)	MARCHE DE GROS
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

## 10 - Approuver le budget annexe des ZAC en régie,

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	1 250 000 €		
65 - Autres charges de gestion courante	5 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		129 789 €	
75 - Autres produits de gestion courante		5 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 379 799 €	2 500 010 €	
043 - Opérations ordre section fonctionnement	5 €	5 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 629 809 €</b>	<b>2 629 809 €</b>	



Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées		1 120 211 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	2 500 010 €	1 379 799 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 500 010 €</b>	<b>2 500 010 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 1 120 211 €,

CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)	ZAC EN REGIE
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

## 11 - Approuver le budget annexe de l'Eau,

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	4 259 987 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 331 760 €		
014 - Atténuation de produits	1 180 000 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	311 005 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	448 000 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	160 000 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		9 990 227 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		191 975 €	
023 - Virement à la section d investissement	1 094 042 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 443 177 €	45 769 €	
<b>TOTAL</b>	<b>10 227 971 €</b>	<b>10 227 971 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000 000 €	1 625 550 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 000 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 475 000 €	200 000 €	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	815 000 €		
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 000 €	
021 - Virement de la section d exploitation		1 094 042 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	45 769 €	1 443 177 €	
041 - Opérations patrimoniales	500 000 €	500 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4 865 769 €</b>	<b>4 865 769 €</b>	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 1 625 550 €
- un virement de la section d'exploitation de 1 094 042 €.

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	EAU
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

## 12 - approuver le budget annexe Parc Floral

Arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	502 430 €		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 151 136 €		
65 - Autres charges de gestion courante	3 005 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		595 890 €	
75 - Autres produits de gestion courante		1 075 005 €	
023 - Virement à la section d'investissement	3 614 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	430 117 €	419 407 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 090 302 €</b>	<b>2 090 302 €</b>	

Arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
21 - Immobilisations corporelles	436 361 €	35 000 €	
23 - Immobilisations en cours	380 000 €		
13 - Subventions d'investissement reçues		767 037 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 614 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	419 407 €	430 117 €	
041 - Opérations patrimoniales	35 000 €	35 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 270 768 €</b>	<b>1 270 768 €</b>	

Équilibré par :

- un virement de la section de fonctionnement de 3 614 €.

<u>CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022 (VOTE 21H25)</u>	PARC FLORAL
Membres présents physiquement au moment du vote (A)	77
nombre de pouvoirs (B)	10
abstentions ( C )	0
non participation au vote (D)	0
suffrages exprimés (A+B-C-D)	87
pour	87
contre	0

PJ :

- note brève et synthétique du budget primitif 2022,
- rapport de présentation du budget primitif 2022,
- maquette budgétaire du budget primitif 2022.

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'exécution des formalités prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

*Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :*

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification

*Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr/>.*

## CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2022

### RESSOURCES :

6) Finances - Budget primitif 2022 - Budget principal et budgets annexes -  
Approbation.

Nombre de membres en exercice	89
Quorum (réduit au tiers)	30

VOTES : Cf délibération

Date de convocation : 20 janvier 2022

Présentée par le Président.

A Orléans, le 27 janvier 2022

Le Président,

GROUARD Serge 	CHAPUIS Grégoire Pouvoir à Mme CANETTE	MARTIN Michel 
SCHLESINGER Matthieu 	SLIMANI Vanessa 	FROMENTIN Christian 
BARTHE-CHENEAU Valérie 	TEBIBEL Pascal 	DUMAS Christian 
GRIVOTET Françoise 	VALLIES Jean-Vincent 	ROY Romain 
LUBET Marie-Philippe 	COUSIN Thierry 	MONTILLOT Florent 
TOUCHARD Alain 	TRIQUET Francis 	COEUR Bruno 
PRONO Gilles 	BEAUMONT Philippe 	MILLIAT Luc 
CAILLETEAU-CRUCY Clémentine 	CHOUIN Stéphane 	RASTOUL Isabelle 
BAUDE Laurent 	LEMAIGNEN Charles-Eric 	MICHAUT Vincent 
CHAILLOU Christophe 	LAVIALLE Christophe 	RENAULT Thomas 

<p>ADELLE Cécile</p> 	<p>BAULINET Virginie</p> 	<p>CHALAYE Jean-Yves</p> 
<p>LACROIX Bruno</p> 	<p>BORGNE Guylène</p> 	<p>CANETTE Carole</p> 
<p>COULON Marilyne</p> 	<p>MULLER Isabelle</p> 	<p>PICARD Fanny</p> 
<p>BREANT Régine</p> 	<p>SOULAS Romain</p> 	<p>LEROUGE Sandrine</p> 
<p>LEOLERCQ Michel</p> 	<p>GASNIER Fabien</p> 	<p>BOUBAULT Rolande</p> 
<p>MEURGUES Francine</p> 	<p>DEVAILLY Vincent</p> <p><u>Pouvoir à Mme BARTHE-CHENEAU</u></p>	<p>LEROUX Guillem</p> <p><u>Pouvoir à M. SCHLESINGER</u></p>
<p>PIAT Magalie</p> <p><u>Pouvoir à M. DUMAS</u></p>	<p>MARCHAND Virginie</p> 	<p>IMBAULT Jean-Pau</p> 
<p>DE FILIPPI Christel</p> 	<p>HOSRI Martine</p> 	<p>DEFOSSEZ Quentin</p> 
<p>BARRUEL Béatrice</p> 	<p>LONLAS Romain</p> <p><u>Pouvoir à M. RENAULT</u></p>	<p>CARRE Florence</p> 
<p>MENIVARD Sandrine</p> 	<p>AMOA Anne Frédéric</p> 	<p>CHANCERELLE William</p> 

<p>RIST Stéphanie</p> 	<p>TRIPET Dominique</p> <p><u>Pouvoir à M. GALLOIS</u></p>	<p>GRAND Jean-Philippe</p> 
<p>CLOZIER Jean-Christophe</p> 	<p>BENAYAD Sarah</p> 	<p>CHAPUIS Baptiste</p> 
<p>ROYER Christel</p> 	<p>GAUTIER Gérard</p> 	<p>CLOSSET Thibaut</p> 
<p>FEDRIGO Capucine</p> <p><u>Pouvoir à Mme DE FILIPPI</u></p>	<p>CORNAIRE Laurence</p> <p><u>Pouvoir à M. MONTILLOT</u></p>	<p>BOURREAU Ludovic</p> 
<p>MATHIEU Odile</p> 	<p>RICHARD Jérôme</p> 	<p>FRADIN Franck</p> 
<p>JALLET Brigitte</p> 	<p>GIRARD Catherine</p> 	<p>RENELIER Jean-Emmanuel</p> 
<p>DESNOUES Véronique</p> 	<p>LAVAL Pascal</p> 	<p>BUREAU Françoise</p> <p><u>Pouvoir à M. VILLARET</u></p>
<p>VILLARET Marceau</p> 	<p>VESQUES Gérard</p> 	<p>GALLOIS Mathieu</p> 
<p>DUBOIS Sylvie</p> <p><u>Pouvoir à Mme HAUTIN</u></p>	<p>HAUTIN Maryvonne</p> 	<p>LACOLEY Charlotte</p> 
<p>GREHAL Fabrice</p>	<p>GRISON François</p> 	